34e ANNÉE N° 2651 PARAIT LE SAMEDI 10 FÉVRIER 1923

SISTERON JOURNAL

REPUBLICAIN DEMOCRATE

Politique, Littéraire, Commercial et d'Annonces Judiciaires

ABONNEMENTS

PAYABLES D'AVANCE

Neuf francs par an

ETRANGER, port en sus

ADMINISTRATION ET RÉDACTION, 25, Rue Droite 25, SISTERON

Fondateur : A TURIN— Directeur-gérant : M.-PASCAL LIEUTIER

LES MANUSCRITS INSÉRÉS NE SERONT PAS RENDUS

On s'abonne dans tous les Bureaux de Poste

Les annonces sont reçues au bureau du Journal et à *Paris à l'Agence Havas*, 62, Rue de Richelieu, et dans les principales agences.

ANNONCES

Judiciaires (la ligne).....0,50

Commerciales (la ligne).....0.60

Réclames (la ligne).....0,80

Pour les grandes annonces et les annonces répétées on traite de gré à gre.

LETTRE DE PARIS

A LAUSANNE

8 Février 1923,

La Conférence de Lausanne a failli échouer à la suite d'un excès de malice des Turcs qui en étaient arrivés à rompre les pourparlers sous le prétexte qu'ils ne pouvaient s'entendre avec les Français. C'était un comble après le mal que nous nous étions donné pour les défendre contre le monde entier. Mais, poussés sans doute par les bolchevistes qui cherchent toujours à pêcher en eau trouble, ils escomptaient de nouvelles divergences de vues entre la France et l'Angleterre, en tablant sur les conséquences d'un imbroglio diplomatique qu'on imputait déjà à M. Poincaré. Tant il est vrai qu'avant de vouloir contrarier un Président du Conseil au cours de négociations délicates, il faudrait retourner quatre fois sa plume dans l'encrier.

Que s'était-il donc passé ? Tandis que M. Poincaré, pour être utile à l'Angleterre et la servir fidèlement, télégraphiait à Mustapha-Kemal que les Turcs devaient signer la paix telle qu'elle leur était proposée, le bruit se répandait à Lausanne qu'il avait en même temps fait savoir à Angora que la France pourrait, à la rigueur, signer le traiter séparément. Or si tel était en réalité le sentiment de M. Poincaré et de notre pays tout entier, notre Président du Conseil n'en avait pas fait part à Angora, mais à Londres même, en réponse à une question du Foreign Office. Et c'est Londres qui avait averti la délégation anglaise de Lausanne, d'où était partie l'indiscrétion dont les Turcs voulaient profiter.

Dans ce gâchis, ils avaient trouvé la partie belle. Il a fallu les faire revenir sur ces impressions malencontreuses. Actuellement, à côté de questions d'affaires sur lesquelles il sera toujours possible de s'entendre, mais où il ne conviendrait pas de sacrifier tout de même des intérêts français engagés depuis si longtemps en Turquie, les difficultés portent sur les capitulations, c'est-à-dire sur le régime juridique spécial qui garantissait les étrangers contre les caprices de l'administration turque. La jeune Assemblée d'Angora, qui veut assimiler la Turquie aux grandes puissances civilisées, n'accepte pas aisément qu'on puisse contester son autorité à l'intérieur même du pays et au profit d'étrangers. Il s'agit de lui faire comprendre que la civilisation ne s'acquiert pas en quelques jours par un coup de baguette parlementaire et qu'avant de faire toute confiance à leur constitution, il nous est nécessaire de la voir manœuvrer d'un peu plus près.

Au total, la paix turque semble assurée à l'heure actuelle et l'Angleterre ne pourra pas accuser la France d'avoir manqué, au cours de ces pourparlers, ni de loyauté ni d'adresse, car, sans nous, il y a longtemps que tout serait cassé. S. T.

Voilà pourquoi le sucre est si cher !

En septembre dernier, le sucre raffiné blanc n° 3 coûtait, au détail, 2 fr. 80.

Il coûte aujourd'hui 3 fr. 40, soit 18 0/0 d'augmentation. Et il semble que cette ascension n'a pas encore atteint son point culminant.

Il y a à cela des raisons.

Lesquelles ?

* * *

La France consomme, par an, 750 000 tonnes de sucre.

Avant 1914, cette consommation était intégralement couverte par la production nationale betteravière. La guerre vint et eut précisément comme théâtre principal les plaines consacrées à la culture de la betterave. Les champs furent ravagés et lorsque, les Allemands partis, les agriculteurs recommencèrent à planter, ils n'obtinrent qu'un rendement très inférieur à celui d'avant-guerre.

En 1920, ce rendement ne dépassait pas 200 000 tonnes.

Force fut donc aux fabricants de sucre de faire appel aux importations pour combler le déficit de la production.

Or, les sucres étrangers provenaient surtout de pays soumis à l'influence de la livre et du dollar : les cours montèrent.

— Que voulez-vous, disent alors les fabricants, nous n'y pouvons rien. Il y a un coupable : le change, dont nous ne sommes pas maîtres, et qui nous écrase.

En 1920 et 1921, cette raison pouvait, en effet valoir dans une certaine mesure, notre production betteravière étant très inférieure à la quantité de sucre importé.

Mais depuis les choses ont changé. Les betteraviers, en effet, faisant un effort sérieux, portèrent, en 1922, leur production à 500.000 tonnes, ne laissant plus ainsi aux importations étrangères qu'une marge de 250.000 tonnes.

Alors ? Alors il semblait logique que l'importance de cette récolte betteravière étant connue, le sucre eut diminué de prix. Or, il augmente ! Et selon une courbe ascendante presque verticale.

Il y a là-dessous quelque mystère. Quel est-il ?

* * *

Pour 3 kilos de sucre consommés dans le pays, 2 sont procurés par nos betteraviers, un par l'étranger.

Il y a donc deux sortes de sucre : mais différents seulement par leur provenance, car leur qualité est identique, et ils ne sont pas reconnaissables l'un de l'autre, à l'état brut. Au surplus, les fabricants de sucre en opèrent le mélange au cours des opérations de fabrication.

Ces deux sortes de sucre ont un prix de revient différent

Mais il est bien évident que le sucre national, n'étant pas grevé des frais de transport, de douane et de change, revient, en France, beaucoup moins cher

Son prix est conditionné évidemment surtout par le cours de la betterave.

Ce cours se détermine à la Bourse de Commerce pendant les trois mois d'octobre, novembre et décembre, période dite de fabrication sucrière. Et il est entendu qu'il existe une relation théorique entre le prix auquel la betterave sera payée aux producteurs et le cours général du sucre. En 1922, le prix des betteraves avait été arrêté à 90 francs la tonne, alors que le sucre était aux environs de 130 à 140 francs.

A ce moment psychologique, le cours du sucre est toujours le plus bas. Ainsi le veulent les fabricants, qui disent ingénument aux betteraviers : « Voyez, messieurs, le sucre baisse, il faut faire des sacrifices Impossible de vous payer vos betteraves plus cher. »

Les betteraviers, qui ont besoin d'écouler leur récolte, vendent

Après quoi, les cours du sucre remontent.

Et s'ils ne remontent pas assez vite, les fabricants connaissent le moyen de leur donner le coup de pouce.

Ils expliquent notamment que le sucre étant payé en livres et dollars au cours mondial, ils sont écrasés par ces achats...

* * *

Ainsi les fabricants paient leurs sucres à deux prix : deux tiers au cours bas de la production nationale ; un tiers au cours mondial, réglé, en partie, en monnaie à cours élevé.

Mais y a-t-il deux prix de vente ?

Assurément non. Et c'est justement parce qu'il n'y a qu'un prix de vente que le sucre est si cher

Les fabricants et les raffineurs, s'ils étaient honnêtes, devraient faire la péréquation entre les prix de revient des deux catégories de sucre, et établir un prix de vente moyen.

Mais ils ne se soucient de ce calcul.

Ils établissent le prix de vente des deux catégories de sucre sur le prix de revient du sucre étranger importé — le plus cher — et ils vendent le sucre, qu'il soit de production nationale ou non, à ce prix.

Simplification profitable !

Ce mécanisme inimaginable conduit à ceci : plus le sucre étranger coûte cher, plus le change est élevé, plus les bénéfices des fabricants de sucre sont considérables !

* * *

Mais, nous n'avons fait jusqu'à présent qu'établir la cause principale de la hausse du sucre. Il y en a d'autres.

Il y a le stockage. Au 30 octobre 1922, les stocks avoués étaient de 37 000 tonnes contre 23 000 l'année précédente. Le 8 décembre 1922, les Magasins Généraux détenaient 271099 sacs de sucre contre 202 450 en 1921. Il faut bien, n'est-ce pas ? «prévoir», car c'est « prévoir » que l'on appelle dans certain commerce ce que la loi dénomme « accaparement ».

Au moins, direz-vous, si le sucre coûte cher, il y en a d'abondance. Pas du tout. M. Barthe, à la tribune de la Chambre, a fait la preuve que certaines villes manquaient de sucre, et que pour en avoir, il fallait le payer de 3 fr. 50 à 4 francs.

Est-ce la faute aux transports ?

Non.

A qui, alors ?

Aux raffineurs qui tiennent les prix.

Et les prix, ils les tiennent par tous les moyens. M. Barthe en a donné une preuve excellente, à la séance de la Chambre du 12 décembre 1922, en faisant remarquer que si le sucre augmente quand la livre sterling hausse, il ne diminue pas quand elle baisse.

© VILLE DE SISTERON

Le 23 novembre, la livre tombe de 71,81 à 63,35, mais le sucre est monté de 165 fr. à 173 francs.

Depuis, il s'est produit une augmentation régulière : le 5 décembre, le prix est de 183 francs, le 6 décembre, 185 fr. 50, le 9 décembre, 189 fr.

Alors, que conclure ? Mais, ceci : que le commerce du sucre donne lieu à la plus éhontée des spéculations.

Robert CHENEVIER.

Du *Progrès Civique.*

DANS LA REGION

CARNAVAL D'AIX

Arrivée de sa Majesté Carnaval XXX.

L'accueil indescriptible et enthousiaste fait par ses sujets, samedi dernier à S. M. Carnaval XXX lors de son entrée dans sa bonne ville d'Aix, démontre surabondamment avec quelle impatience elle était attendue. Déja de très bonne heure, une foule compacte se masse sur le parcours que doit emprunter le Char du Roi de la Folie et de la Charité. Les oriflammes claquent au souffle d'une légère brise, et les lampes multicolores jettent aussi des flots intensifs de clarté, les motifs lumineux variés et nombreux soulèvent l'admiration de toute cette foule venant saluer le Monarque.

Mais les échos lointains des Fanfares et des Musiques se perçoivent maintenant, et c'est alors un spectacle émotionnant que l'élan spontané de milliers et de milliers de curieux se portent, au travers d'une multitude de masques, au devant de la formidable retraite aux flambeaux qui précède le Char du Comité des Fêtes. Les musiques qui jouent simultanément l'air fameux de la chanson du Carnaval d'Aix, sont acclamées. Alors c'est un chœur immense qui s'élève de tous cotés, et naturellement, les paroles soutiennent la musique de cette chanson.

S. M. Carnaval XXX est visiblement satisfaite, un sourire franc et jovial éclaire son facies. Juchée sur une grosse caisse, Sa Majesté tient en guise de sceptre, un gros clackson, cependant qu'un jazz-band en-diablé monte du Char Royal, joué par de vrais nègres aux instruments grotesques, des acclamations nourries s'élèvent de toutes part.

L'illumination du char du Comité est splendide. Elle est assurée par la maison Aster, qu'il nous est agréable de complimenter, ainsi que M. Boissereaq, l'auteur parfaitement qualifié de la maquette et du sujet lui-même. Le succès de la première nuitée, est, à ce moment assuré. Le cortège descend le cours Mirabeau brillamment illuminé, et sur ce point des hourras frénétiques partent de toutes les poitrines. C'est tout simplement magnifique. Une température idéale favorise cette manifestation. Au même instant, dominant le bruit des musiques et des fanfares, un superbe feu d'artifice est tiré sur la place Wilson, aux applaudissements des grands et des petits. Puis la traditionnelle bataille de confetti (liège et papier) à lieu ensuite, nourrie et continue

Puis, c'est l'Opéra municipal, qui a les honneurs de la soirée. On se dirige, en hate vers la féérique redoute qui a pour cadre notre coquette bonbonnière. Celle-ci se trouve garnie tellement que l'on doit, bien à regret refuser du monde à l'entrée. C'est dire que la Redoute fut un triomphe.

Les orchestres ne se turent qu'à une heure matinale et la séparation eut lieu, avec la promesse de se retrouver à l'Opéra pour les Véglioni les dimanches 11 et mardi 13 février.

ÉCHOS & NOUVELLES

ADAGES POUR FÉVRIER

Peu de mois sont aussi riches en dictons que février. Jouirons-nous encore, dans ce fiévreux mois, d'une température bénigne ? La fin de l'hiver sera-t-elle aussi clémente que le début ? Prenez garde à la Chandeleur : c'est une date critique, au témoignage du calendrier rustique, car.

Quand Notre-Dame-de-Chandeleur luit
L'hiver quarante jours s'ensuit.

Faut il donc souhaiter les nuées le jour de cette acariâtre Notre Dame ? Eh ! non :

Si le jour des chandelles il fait beau,
Il y aura du vin comme l'eau.

Mais que veut dire au juste le naïf diseur de sentences ? Que le vin abondera comme l'eau des rivières. Bon alors ! Ou que le pinard sera petit, sans âme, semblable à de l'eau... Ah ! quel triste présage !

Autre remarque sur la Chandeleur :

Autant l'alouette chante avant Chandeleur,
Autant après
Elle se tait.

Après Notre-Dame, Sainte-Eulalie, le 12 février :

Le soleil, le jour de Sainte Eulalie,
S'il fait le tour de vos pommiers
Ayant les branches bien fleuries,
Il sera des pommes à pleine airie.

Mais il faut prendre le troisième versiculet au figuré : les branches bien fleuries... Entendez par là, couvertes de neige.

Et puis, gare à Saint-Mathias, le 24 :

Quand Saint-Mathias
Trouve de la glace,
Il la casse.
Quand il n'en trouve pas,
Faut qu'il en fasse.

On le voit, février mérite bien son nom : c'est le plus fébricitant des mois.

Février, le plus court des mois,
Est de tous, le pire à la fois.

Neige de février
Vaut jus de fumier.

Pluie de février,
C'est du fumier.

Fleur de février
Ne va pas au pommier.

Toutefois,

Belle avoine de février
Donne espérance au grenier.
Le mois de février
Est bon agnelier.
Quand il tonne en février,
Montez vos tonneaux au grenier.

Et souvenez-vous que :

Si février ne février,
Mai vient qui le garrotte.

(Excelsior)

Chronique Locale

SISTERON

— Conseil Municipal —

En sa séance du lundi 5 courant, présidée par M. Félix Thélène, Maire, à laquelle assistaient 16 conseillers. Le Conseil Municipal a délibéré sur les affaires suivantes :

ABATTOIR MUNICIPAL. — Le Maire donne lecture d'un rapport du vétérinaire municipal sur le fonctionnement de l'abattoir municipal pendant l'année 1922. Il a été abattu pendant le courant de l'année : 189 bœufs ou vaches, 96 veaux, 43 chèvres, 4558 agneaux, 827 porcs, 3770 chevreaux. Le montant des taxes perçues au profit de la commune pour droits d'abattage s'est élevé à 9433 fr. 60. Le Conseil après approbation du rapport décide de porter de 1 200 à 1.500 francs le traitement annuel du vétérinaire.

CONSTRUCTION D'UN HOTEL DES POSTES. — Le Maire donne ensuite lecture d'une lettre de M. le Directeur départemental des Postes et Télégraphes de laquelle il ressort que l'administration n'a pas l'intention de renouveler le bail de l'immeuble occupé par le bureau de poste, cet immeuble ne présentant pas pour le personnel toutes les conditions d'hygiène désirables. M. le Directeur demande à la ville de vouloir bien se charger de la construction d'un hôtel des postes sur un terrain communal en faisant ressortir que l'amortissement des sommes nécessaires à cette construction serait à peu près couvert par le loyer que l'administration ferait à la commune. Le Conseil décide de prendre la demande en considération et la renvoie à la commission des travaux pour étude.

FORETS COMMUNALES. — Sur la proposition de M. l'Inspecteur adjoint des forêts il est décidé que la forêt de « Bouès-croumpâ » située sur le territoire de la commune de Mallefougasse sera dorénavant soumise au régime forestier et qu'une coupe de 11 hectares 37 ares de bois, dans la forêt de Chapage, sera mise en adjudication en 1924.

CONCESSIONS AU CIMETIÈRE. — Les concessions trentenaires cédée dans l'enceinte du cimetière étant arrivées à expiration, il est décidé que les dites concessions seront converties en concessions perpétuelles. Les familles qui les possédaient et qui voudraient les conserver doivent donc en faire la demande au plus tôt au secrétariat de la Mairie.

Une demande de M. Louis Fidèle pour renouvellement d'une location de terrain communal est renvoyée à la commission des travaux.

Une demande de M. Ricou, restaurateur, tendant à placer un panneau réclame sur la porte du Dauphiné est renvoyée à l'administration du génie.

Une indemnité de 2.500 francs est allouée au Comité du Monument pour construction d'une grille autour du monument élevé à la mémoire des Morts à la guerre.

Le Conseil réuni ensuite en comité secret établit la liste d'assistance médicale pour 1923 et statue sur diverses demandes d'admission au secours aux vieillards et incurables et aux femmes en couches.

La séance a été levée à 22 h 30.

— Sisteron-Vélo —

Dimanche dernier notre première équipe s'est rendue à Saint-Auban pour disputer un match comptant pour la Coupe Baron contre la première équipe de l'Union Sportive Dignoise Nos bleus furent handicappés par le manque d'entraînement et furent battus par 4 à 2 A féliciter entre tous le jeune Sivan qui pour ses débuts en première équipe fit une partie brillante.

Dimanche prochain 11 février, grand match sur le terrain de la 2me maisonnette entre la première équipe du S.-V. et l'équipe correspondante de l'Olympique Normalien de Gap. Sont convoqués : Gremeau, Chastel, Burle, Sivan, Latil II, Latil I, Borrely, Baille, Donzion, Bernard, Marcien.

—o—

— Mérite agricole —

Sont nommés chevalier dans l'ordre du Mérite agricole pour l'arrondissement de Sisteron : MM. Charamat Samuel, d'Entrepierres ; Imbert Lucien, à Saint-Vincent-sur-Jabron ; Laugier Henri, à Sisteron ; Marin Edmond, inspecteur-adjoint des Eaux et Forêts à Sisteron ; Richaud Henri, à Valbelle ; Roustan Flavien, à Curel. A tous nos félicitations.

— o —

— Eldorado-Bal —

Demain dimanche, grand Bal masqué, avec l'orchestre habituel.

Entrée : cavaliers, 2 fr. et 1 fr. pour les dames.

Mardi-Gras, dernier jour de Carnaval, grand bal masqué, avec le même orchestre.

Entrée : cavaliers, 3 fr. et 2 fr. les dames.

La Direction informe le public qu'il n'y aura plus de bal jusqu'au 11 Mars jour de la Mi-Carême.

Foire. — Lundi 12 février, se tiendra à Sisteron, la grande foire dite du Carnaval.

— Musique —

Nous avons déjà fait connaître, en temps opportun, avec quelle sollicitude les élèves musiciens étaient instruits dans l'art musical Des différents examens qu'ils ont subi antérieurement la Commission, qui veille à leur instruction, en avait tiré bonne augure pour l'avenir et jeudi soir elle le constatait une fois de plus.

En effet, M Bombled, le distingué chef de musique, présentait 15 élèves qui subissaient avec succès un examen instrumental et tous dépassaient largement la moyenne de 10 points pour atteindre le maximum 20.

Voici les noms des élèves :

Tourniaire Maurice, baryton,	20 p.
André Maurice, clarinette,	19 p. 1/2
Dallier, clarinette,	19 p.
Lieutier Marcel, saxophone alto	19 p.
Pons Eugène, clarinette,	19 p.
Revest Louis, clarinette,	19 p.
Casagrande Leonce, piston,	17 p.
Richaud Marcel, piston,	17 p.
Bertrand, saxophone soprano,	17 p.
Peignon Adolphe, clarinette,	17 p.
Fabre, piston,	16 p.
Latil Georges, clarinette,	16 p.
Martin, baryton,	16 p.
Ferraud, clarinette,	16 p.
Vachier, piston,	16 p.

Devant des résultats aussi satisfaisants nous ne pouvons que féliciter ces jeunes gens et les encourager à faire mieux encore, car d'eux — et de ceux qui viendront après — dépend l'existence des "Touristes des Alpes". En terminant nous leur dirons de tenter un effort encore plus grand, puisque sous peu ils viendront prendre place au pupitre à côté de leurs ainés.

Nous réitérons nos félicitations aux élèves, aux professeurs et au chef, M. Bombled dont le talent et le savoir faire sont pour notre société musicale un sur garant d'un brillant avenir.

— o —

— Avis au Public —

Mme AMOUREUX, rue Chaponnazie, informe le public qu'elle se tient à sa disposition pour faire savoir le service funèbre (décès et messe).

— Service d'autobus —

A l'occasion du Carnaval de la Ville d'Aix, un autobus partira mardi à 8 h. 1/2 Retenir ses places avant lundi 20 heures, au café des Alliés. Prix des places, aller et retour 22 fr.

— Cercle de la Fraternité —

Demain, dimanche à 9 heures du soir, le Cercle de la Fraternité offre à ses membres et à leur famille, un grand concours de chant doté de plusieurs prix :

1° prix, 1 bouteille de St-Perray
2° — 1 — Malaga.
3° — 1 — Menthe.
4° — 1 tiane de vin chaud.

— o —

— Casino - Bal masqué —

Nous rappelons à nos lecteurs que c'est demain dimanche 11 février à 4 heures que le premier bal masqué aura lieu au Casino avec le concours d'un brillant orchestre A 11 heures concours de valse doté d'une bouteille de champagne au 1° et 2° prix.

Prix d'entrée : 2 fr. ; gratuit pour les dames.

Mardi-Gras, 13 février, deuxième bal masqué à grand orchestre.

© VILLE DE SISTERON

— Casino-Cinéma —

Samedi 10 février, et dimanche 11 en matinée, au Programme :

La Terre, grand drame d'après l'œuvre immortelle d'Emile Zola, en 6 parties. Ce film sera passé au complet à chaque représentation.

L'EMPEREUR DES PAUVRES, d'après le célèbre roman de Félicien Champsaur. 11e épisode : *Floréal*.

Beaucitron chez les sauvages, comique.

Le piano sera tenu par M. Bombled, chef de musique.

Prix des places : parterre, 2 fr. ; galerie, 1 fr. 50 en soirée. En matinée entrée générale, 1 fr. 50 ; Enfants, 1 fr.

N'oubliez pas que c'est samedi 3 mars que sera donnée la première représentation de *LA BAILLONNÉE*, de Pierre Décourcelle, en 7 épisodes classés comme il suit :

1er épisode, Entre deux haines ; 2e La nuit douloureuse ; 3e Les sans pitié ; 4e Le guet-apens ; 5e L'impossible amour ; 6e Un drame en mer ; 7e Le droit de la mère.

—o—

— Distinction —

Par décret du Président de la République, la Médaille d'Or de la famille française est décernée à Mme Vve Vézian Fortuné, demeurant à Sisteron, hameau de Servoules.

Mme Vezian est mère de 10 enfants vivants qu'elle à élevés dans le travail de la campagne.

A cette vaillante mère de famille nous adressons nos sincères félicitations.

—o—

— Un noyé —

Dimanche dernier, vers 6 heures du soir, le corps d'un homme fut aperçu suivant le cours de la Durance. Ramené au bord, il fut reconnu pour être celui d'un nommé Colombon, propriétaire à Vaumeilh. Ce désespéré, sujet à des troubles mentaux, avait quitté son domicile depuis une quinzaine environ. L'enquête à laquelle s'est livré la police, conclut donc à un suicide. D'ailleurs, le cadavre ne portait aucune trace de coups.

Examens du C. P. S. M.

Subdivision de Digne

Les examens du C. P. S. M. sont définitivement fixés aux dates ci-après

A Digne : Caserne Desmichels, les 17 et 18 mars 1923.

A Aix : Caserne Miollis, les 24 et 25 mars 1923.

Les jeunes gens du 1e contingent de la classe 1923 et ceux âgés d'au moins 18 ans désirant contracter un engagement dit devancement d'appel devront adresser leur demande à l'Officier Subdivisionnaire d'E. I. P. Caserne Desmichels, à Digne

— Echos du Palais —

Audience du 2 février 1923. — Claudis José, 22 ans, sujet portugais, a été condamné à 4 mois d'emprisonnement pour vol commis à Saint-Auban au préjudice d'un nommé Labrador.

Daumas Marie, Vve Latil, débitante de boissons à Bayons, a été condamnée par défaut à 2 ans de prison pour vol de Bons de la Défense Nationale au préjudice d'un nommé Sarlin cultivateur à Bayons.

DAME demande travail de couture et de broderie. Travail soigné Prix modéré S'adresser au bureau du Journal.

P. L. M. — *Médaille d'Honneur.* Ont obtenu cette distinction : MM. Jean, Latil et Troussier, tous trois employés au P. L. M. à Sisteron.

ON DEMANDE à la campagne de Briasc, chez M. Mouret, **deux tailleurs d'arbres**. S'adresser à M. Recordier, régisseur.

M. Edouard RAVOUX, Nouveautés, *Grand' Place* à **Sisteron**

a le plaisir d'aviser sa fidèle clientèle que par suite d'achats faits avant la hausse, il continue à vendre ses marchandises, notamment les **toiles** et les **cretonnes**, à des prix bien inférieurs aux cours actuels

— Un Veinard —

M. ESCLANGON sociétaire-délégué de la Société *Crédit à l'Epargne*, nous informe que M. BERNARD Henri, cocher à l'Hôtel de la Poste, a gagné 1.000 francs au tirage du 30 janvier écoulé.

M Bernard n'avait versé qu'une seule mensualité de 5 francs.

CREDIT A L'EPARGNE

Entreprise privée assujettie au contrôle de l'Etat

Doyenne des Sociétés de Capitalisation

Siège Social à Lyon

Réserves : VINGT MILLIONS

Constitution d'un capital de **1000** fr. par cotisation de **5** francs par mois

Remboursements anticipés par tirages mensuels

Pour renseignements et souscriptions s'adresser à M. **ESCLANGON**, *Inspecteur Départemental, Rue Droite à* **Sisteron** *(Basses-Alpes)*

A VENDRE moteur électrique 1 H. P. 1/2 Etat de neuf S'adresser à la brasserie de Mme Vve Bonnet.

UN GARÇON est demandé à la même brasserie. S'y présenter.

A REMETTRE magasin d'alimentation et primeurs. S'adresser au bureau du Journal.

Germain MONDET, Peipin

HUILE

d'Olive de pays 8 fr le kg, 7,25 litre
d'Olive de Sicile 6 fr. — 5,45 —
d'Arachide, extra raffinée, 3,75 le kg. 3,40 le litre.

Livraison à domicile à partir de 10 kilos sur un rayon de 12 kilomètres.

ON DEMANDE à acheter d'occasion voiture de livraison ou camion pour un cheval Faire offre avec description et faire le prix

REMERCIEMENTS

Les Familles BRESSET et BURLE remercient leurs parents amis et connaissances, ainsi que le personnel de l'Usine, des marques de sympathie qu'ils leur ont témoignées à l'occasion du décès de leur regretté fils, frère et beau-frère, survenu dans sa 20me année.

ETAT-CIVIL

du 2 au 9 février 1923

NAISSANCES

Mariage

Néant.

Décès

Joseph Francou, 37 ans, à l'hôpital.
Joséphine Nevière, 80 ans, à l'hôpital.
Francine Hédan, 85 ans, à l'hôpital.
Léonide Aillaud, 78 ans, à l'hôpital.
Gustave Honoré Colombon, 58 ans, à l'hôpital
Joseph Pierre Gaubert, 78 ans, rue Deleuze.

Conseil Medical

Le Catarrhe Bronchique se développe après plusieurs bronchites. Il est caractérisé par l'évacuation de liquide incolore, filant, transparent, écumeux en partie, semblable au blanc d'œuf délayé dans l'eau avec ou sans crachats épais rarement colorés, expectoration et crises d'étouffement intermittentes, accès soir et matin. Comme pour l'asthme et l'emphysème, un seul remède calme instantanément et guérit progressivement : c'est la Poudre Louis Legras, qui a obtenu la plus haute récompense à l'Exposition Universelle de 1900. Une boîte est expédiée contre mandat de 2 fr. 95 (impôt compris), adressé à Louis Legras, 139, Boulevard Magenta, à Paris.

CHAPELLERIE FRANÇAISE

N. CLÉMENT, Rue Droite, Sisteron

M. Clément informe les commerçants en chapellerie qu'il tient a leur disposition un stock formidable de chapeaux et casquettes des principales fabriques françaises avec des prix défiant toute concurence à qualité égale.

Chemins de Fer Paris-Lyon-Méditerranée

Billets directs pour la Corse et création de Services automobiles d'excursions

Billets directs et enregistrement direct des bagages. — A partir du 1er janvier 1923. les voyageurs se rendant, via Marseille, Toulon ou Nice :

1° — A Ajaccio, Bastia, Calvi, Ile Rousse, Propiano (ports de la Corse) ;

2° — A Corte, Chisonaccia, Vizzavona (villes de l'intérieur de la Corse) :

pourront obtenir dans les principales gares du réseau P. L. M. des billets de toutes classes à simple parcours, permettant l'enregistrement direct des bagages.

Les mêmes facilités seront accordées aux voyageurs en provenance de la Corse, mais l'enregistrement direct de leurs bagages ne les dispensera pas d'assister, comme ils le font actuellement, à la visite de la douane au port de débarquement en France.

Services automobiles d'excursions. Pour faciliter la visite de « l'Ile de Beauté », la Compagnie P. L. M. va installer en Corse des services automobiles d'excursions qui circuleront périodiquement autour de Bastia (circuit du Cap Corse et circuit d'Orezza) et autour d'Ajaccio (circuit des Calanques et service des Sanguinaires).

Ces services dont le programme et la date de mise en marche seront donnés prochainement, fonctionneront à titre d'essai jusqu'au mois de Mai.

Le plus moderne des Journaux

EXCELSIOR

le seul illustré quotidien français paraissant sur 6 ou 8 pages et donnant par le texte et l'image tous les événements du monde entier, a réduit le prix de ses abonnements.

Prix des Abonnements pour les Départements: Trois mois. 18 fr. | Six mois. 34 fr. | Un an. 65 fr.

En s'abonnant 20, rue d'Enghien, Paris, par mandat ou chèque postal (Compte n° 5970), demander la liste des PRIMES GRATUITES fort intéressantes dont une

ASSURANCE de 5.000 frs

1° Contre tous accidents provenant du fait d'un moyen de locomotion ou de transport quel qu'il soit, et 2° Contre accidents de domestiques.

0 fr. 20 le N° dans les Départements

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

LA GUERISON Certaine et radicale de la hernie par le port du bandage ne peut être obtenue qu'en adoptant le nouvel appareil sans ressort muni de la merveilleuse compression souple **M. GLASER** pelote à le grand *spécialiste de Paris, 44, Boulev. Sébastopol, (anciennement No 63)*. Cet appareil, le seul reconnu officiellement par le corps médical assure séance tenante la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

En voici des preuves :

Nous autorisent à publier leur nom :

Mme Pezet Zelinde, 4 rue Denis Papin à la Ciotat (B.-du-R.) Hernie guérie.

M. Donnet J. à Clamensane (Basses-Alpes), hernie guérie.

M. Guiguou Sylvia, à Gargas (Vaucluse) Enfant hernie guérie.

M. Taro L. 2 rue Smolet à Nice (A.-M.) hernie guérie.

M. Garnier J. à Auriol, quartier de la Banne (B.-du-R.) hernie guérie.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat garanti d'ailleurs par écrit, M. Glaser invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à lui rendre visite dans les villes suivantes où il fera gratuitement l'essai de ses appareils.

Allez donc tous de 8 heures à 4 heures.

à FORCALQUIER, lundi 29 Janvier de 10 h. à 3 h. Hôtel des Lices.

à DIGNE, samedi 17 février, Hôtel Boyer-Mistre.

à **SISTERON**, 18 Février, Hôtel des Acacias.

Nouvelle Ceinture Ventrière

Grossesse. Obésité

Matrice, Déplacement des Organes

TRAITE de la HERNIE, franco sur demande

FAIBLES, SURMENÉS

et tous ceux qui souffrent d'Anémie, Vertiges, Palpitations, Troubles nerveux, Artério-Sclérose, Tuberculose, Diabète, Paludisme, Cachexies ou de toutes maladies de déchéance organique, en un mot tous les affaiblis soit par maladie ou par surmenage retrouveront FORCE, VIGUEUR, SANTÉ, grâce au

PHOSPHANOL

qui, par sa richesse en Arsino-Nucléinophosphates, Hémoglobine et Extraits végétaux reconstitue les **cellules nerveuses**, augmente les **globules rouges** du sang, tonifie la **moëlle épinière**, et les **organes essentiels**. C'est le

ROI DES RECONSTITUANTS

qui **redonne de la vie** à tout organe malade et procure **un sang riche, base de la santé.** Chez les neurasthéniques, anémiés, tuberculeux, impuissants, le **PHOSPHANOL** ramène l'appétit, les poumons sont revivifiés, la vigueur et la résistance augmentent, palpitations, migraines, troubles nerveux disparaissent. Le **PHOSPHANOL** existe en élixir et en cachets.

Prix : Le flacon ou la boîte de 50 cachets : 8 francs. Franco : 9 fr. 30 — La cure complète de 4 flacons ou 4 boîtes : franco 32 francs.

PHOSPHANOL, 6, Boulevard Richard-Lenoir - PARIS - et toutes Pharmacies.

Dépôt à Sisteron, Pharmacie Bœuf.

TUBERCULEUX GUÉRIS par le traitement à base d'*ELIXIR DUPEYROUX*: *M. Gaston DECUQ, tailleur au Bon-Sauveur, à Albi (Tarn)*, atteint depuis six mois d'une bronchite aiguë tuberculeuse au 2me degré avec crachements de sang, douleurs aiguës à l'omoplate droite, fatigue à la marche et au réveil, essoufflement, soulagé en trois mois, guéri en onze mois (14 mars 1921) et définitivement comme en fait foi l'attestation du 28 décembre 1921; *Mme Amélie PICHET, 11, rue Montbrun, Paris (14e arr.)*, atteinte depuis deux ans de tuberculose pulmonaire avec crachements de sang, amaigrissement, douleurs thoraciques, fièvre légère, guérie en 15 mois (en août 1910) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 17 décembre 1921; *Mme BAZIRE, à Turretot, par Gonneville-la-Mallet (Seine-Inférieure)*, atteinte depuis cinq mois de tuberculose pulmonaire avec très forte fièvre, sueurs nocturnes très abondantes, quintes de toux douloureuses, amaigrissement de 15 kilogs, épuisement interdisant tout travail, améliorée en trois semaines, guérie en quatre mois, a repris ses forces, son embonpoint, peut travailler, comme en fait foi l'attest. du 26 déc. 1921; *M. Désiré CHAUVIN, à Dorignies, près Douai (Nord)*, atteint depuis cinq ans de tuberculose pulmonaire à la suite de 40 années de travail dans la mine, avec vomissements de sang, impossibilité de rester au lit, les étouffements l'obligeant à dormir dans un fauteuil, enflure des jambes, abondants crachats verts et jaunes, amélioré en trois mois, guéri en onze mois (novembre 1912) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 7 janv. 1922; *Mme Germaine ROBERT, 23, rue Boleldieu, à Pantin (Seine)*, atteinte depuis un an de congestion pulmonaire tuberculeuse avec forte fièvre continue, crachements de sang, exténuation des forces, améliorée en trois mois, guérie en dix mois (décembre 1915) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 7 janvier 1922; *Mme PONTET, 14, rue Linois, Paris (15e arr.)*, atteinte depuis 14 mois de lésions tuberculeuses pulmonaires constatées à la radiographie à l'hôpital Boucicaut, avec affaiblissement, crachats sanglants, points de côtés, amaigrissement, un peu de fièvre, améliorée dès le début du traitement, guérie en 6 mois (juil. 1919) et définitivement comme en fait foi l'attest. du 11 janvier 1922. — Le Dr DUPEYROUX, 5, Square de Messine, Paris, envoie, gratis et franco, sur demande, sa Méthode Nouvelle de *Traitement des Tuberculoses* avec un questionnaire pour *Consultations Gratuites* par correspondance. Il expédie, à domicile, par poste, un grand flacon d'Elixir DUPEYROUX contre 11 francs, en mandat-carte. Consultations, 5, Square de Messine, Paris, tous les jours, non fériés, de 10 h. à 11 h. et de 14 h. à 16 h.

© VILLE DE SISTERON

FABRIQUE DE CHAPEAUX PAILLE & FEUTRE

pour Hommes, Dames, Fillettes et enfants

Exposition de Digne 1883 — Gros et Détail — Exposition de Nice 1883-84

Ancienne Maison F. Santini
Fondée en 1878

A. INNOCENTI

neveu et successeur

Médaille de Vermeil — 9, Boulevard Gassendi, DIGNE — Médaille d'Or

Spécialité de Chapeaux melusine et pannés

Réparations, Transformations, teinture pour Dames seulement

Succursales :
SISTERON, rue Mercerie, en face la Coopérative,
SEYNE, à côté du Bureau des Messageries.

Menuiserie-Ebénisterie

AGENCEMENT DE MAGASIN

ART ET BATIMENT

REPARATIONS EN TOUS GENRES

CHAIX MAURICE

Faubourg La Baume

SISTERON

Livraison rapide - Prix modérés

Bijouterie - Horlogerie - Orfévrerie

BIJOUX DES ALPES

LOUIS BELLE

53, Rue Droite, à SISTERON

GRAND ASSORTIMENT EN MAGASIN -- PARURES DE MARIAGE
Bijoux et articles pour Cadeaux
Orfèvrerie en écrins
Articles pour fumeurs - Or et Argent
Bijoux sur commande - Maroquinerie de Luxe
Réparations et transformations en tous genres

Montres -- Pendules -- Réveils
de toutes marques
LUNETTERIE FINE et sur ORDONNANCES

RÉPARATIONS - GRAVURE

FAITES REPARER

Vos AUTOMOBILES - VOITURES
CAMIONNETTES - CAMIONS
au

Garage Moderne
FRANCIS JOURDAN

BOHANGE — VIENTIE

Rue de Provence — SISTERON

Représentant les meilleures marques d'Automobiles
Camionnettes et Voitures RENAULT de 6 à 40 HP.
Cyclecars MATHIS et SALMSON
les plus rapides et les plus robustes

TRANSPORTS DE POIDS LOURDS
Location de camion à la journée -:- Prix réduit

OCCASION :

STOCK

de Voiturettes, Voitures, Camionnettes et Camions de 2 à 5 tonnes.

PARFAIT ETAT -:- VENDU AVEC GARANTIE

MAISON FONDÉE EN 1880

IMPRIMERIE -- LIBRAIRIE -- PAPETERIE
— MAROQUINERIE ---

ARTICLES de FANTAISIE et de BAZAR

Pascal LIEUTIER

25, Rue Droite — SISTERON — Basses-Alpes

Fournisseur des principaux Etablissements Scolaires

Livres scolaires et classiques,
Cahiers *Le Sisteronnais* et *la Cigale*, papier de 1e choix, propriété de la maison Lieutier.
Encres noire et de couleur,
Cahiers de dessin et de musique,
Boites de compas et de peinture,
Papier à lettre fantaisie et ordinaire

Tous les parfums, toutes les crêmes

Factures - Têtes de lettres - Cartes, d'adresse et de visite - Enveloppes
Carnets à souches - Régistres,
Affiches de tous formats,
Prospectus - Programmes.

Albums à dessin - Portefeuilles.
Serviettes - Musettes - Plumiers,
Crayons noirs et de couleurs, règles
Romans - Livraisons

VIENT DE PARAITRE

Pour reconstruire l'Europe

par
Roger FRANCQ et André RIPERT
de l'U. S. T. I. C. A.

Un livre clair, plein d'idées neuves, dont la lecture passionnera les industriels, les commerçants et tous les travailleurs.

édité par **Le Progrès Civique**

Dans toutes les Gares.
Chez tous les Libraires.

LE VOLUME : 4 FR.

POUR FAIRE **PONDRE les POULES** tous les jours, MÊME PAR LES PLUS grands froids de l'hiver
2.500 ŒUFS *par an pour 10 poules*
Demandez GRATIS et FRANCO **Notice** donnant les moyens certains d'arriver à ce résultat garanti et d'éviter ainsi que de *guérir* toutes les *maladies des poules*.
Ecr. COMPTOIR D'AVICULTUR., PRÉMONTRÉ (Aisne)

Le gérant,

Vu pour la légalisation de la signature ci-contre, le Maire,

© VILLE DE SISTERON